

CD du 7 février 2013

Présents : Francky, Jacquot, Gérard, Maï, Pascal, Bernard, Dominique, Lucien, Maurice, Cyril, Daniel, Alexis, François, William et Anne, Corinne, Anthonin, José, Pierre, Sylvie, Jean-Bernard, Patrick et Isa

Donc une réunion très nombreuse !!!!

Discussions pour le vôote de l'AG de la Ligue

Explication de Gérard sur les modalités de l'élection des membres de la Ligue.

Actuellement 15 sièges (12 associatifs + 3 OBLA), mais dans les statuts de la Ligue, on peut aller jusqu'à 25 personnes (avec 20 % d'OBLA).

Dans les statuts, chaque candidat doit avoir la majorité absolue. Règle non respectée jusqu'à présent car il y avait moins de candidats que de postes. Cette année, il y a 30 candidats à ce jour. La règle de la majorité absolue sera respectée cette année. Donc, problème de dispersion des voix parmi les 30 candidats et de ne pas pouvoir atteindre de majorité.

Il doit obligatoirement y avoir un médecin, une proportion de femmes, une proportion de deltistes, une proportion de kite.

- Il faudra commencer le vote par une mise au point des modalités de l'élection, afin d'éviter les discussions après le vote et décider du nombre de membres à la Ligue.
- Vote démocratique parmi les personnes présentes pour choisir les candidats qui seront votés par Francky lors de l'élection de la Ligue
- Pierre Patie est potentiellement candidat à être président.
- Francky, Pascal et Gégé ne se représentent pas.
- On aboutit à une liste de 15 personnes pour les associatifs.
- Election du RFF : 3 candidatures. Le RFF doit ensuite former une équipe pédagogique , monter des formations (Qbi.), valider les brevets de pilotes et brevets de pilotes confirmés.